

La France souscrit à la déclaration prononcée par l'Irlande au nom de l'Union européenne et de ses 27 Etats membres et souhaite ajouter ce qui suit à titre national.

Le constat selon lequel près d'un tiers de la population mondiale ne peut toujours pas accéder financièrement à une alimentation saine appelle une mobilisation spécifique.

Notre engagement en faveur de la sécurité alimentaire, de la lutte contre la malnutrition sous toutes ses formes et de l'accès de tous à une alimentation saine, durable et abordable se traduit par des actions concrètes, en France comme au niveau international.

- En 2025, nos financements dans le cadre de l'initiative française pour la sécurité alimentaire et la nutrition (IFSAN), près de 123 millions d'euros, ont permis d'apporter des aliments nutritifs à plus de 6 millions de personnes dans le besoin dans 33 pays. Une attention particulière a été accordée aux populations les plus vulnérables, notamment aux femmes enceintes et allaitantes et aux enfants de moins de deux ans durant la période des mille jours.
 - La France demeure engagée pour assurer le suivi du Sommet Nutrition pour la croissance [N4G], organisé à Paris en mars 2025, qui a mobilisé 30 milliards de dollars et à l'occasion duquel la France a annoncé s'engager à hauteur de 750 millions d'euros en faveur de la lutte contre la malnutrition d'ici 2030. Un point d'étape a été organisé lors du One Health Summit en avril 2026 pour remobiliser les acteurs et évaluer les progrès sur les engagements pris. Un exercice de redevabilité organisé par le Global Nutrition Report est en cours. Il permettra d'avoir une vision plus claire sur le suivi des engagements réalisés depuis le sommet N4G.
 - L'alimentation scolaire est un autre levier d'action qui permet, par la mobilisation de la production locale, l'éducation à l'alimentation et la structuration des filières, d'améliorer l'accès à une alimentation saine et abordable. En France, cet engagement se traduit par des politiques visant à améliorer la qualité et l'accessibilité des repas scolaires et, à l'étranger, en coprésidant la Coalition mondiale pour l'alimentation scolaire et en oeuvrant au développement de tels programmes qui représentent 15% de nos financements IFSAN.
 - Enfin, nous sommes convaincus que la sécurité alimentaire et la nutrition doivent être abordées dans une perspective intégrée, tenant compte des interactions entre santé humaine, animale, végétale et environnementale. C'est tout le sens de notre engagement en faveur de l'approche « Une seule santé », réaffirmé lors du Sommet « Une seule santé » organisé à Lyon en avril 2026.
- La multiplication des conflits au cours des dernières années est directement à l'origine d'une montée en puissance de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition qui ne résultent pas uniquement du changement climatique dont des événements météorologiques extrêmes, de contraintes économiques ou de difficultés de production. Elles sont aussi les conséquences directes des crises, des violences, des déplacements forcés de populations, de la destruction des infrastructures civiles et des entraves à l'acheminement de l'aide humanitaire.
- La France est pleinement mobilisée, à travers son action diplomatique et humanitaire, son soutien aux populations affectées et son engagement en faveur d'un accès humanitaire sûr, rapide et sans entrave. Le respect du droit international humanitaire et la protection des civils et des travailleurs humanitaires s'imposent à toutes les parties aux conflits. Les civils et les personnels humanitaires doivent être protégés. L'utilisation de la famine comme instrument de guerre est interdite par le droit international.
 - Avec nos partenaires du G7 et dans le cadre de notre présidence, nous travaillons à la rationalisation des chaînes d'approvisionnement humanitaires comme outil de lutte contre la faim dans le monde, en plein appui à ONU80 et au projet de plateforme logistique intégrée. Par ailleurs nous avons adopté un plan d'action G7+ pour répondre à la crise d'approvisionnement en engrais et renforcer la résilience des systèmes alimentaires à la suite du blocage du détroit d'Ormuz. Ce plan d'action vise à une meilleure coordination des outils des institutions financières et des organisations internationales et renforce l'engagement du G7 en faveur de la transition vers des systèmes alimentaires durables.
 - Dans le cadre de notre présidence française du G7 nous portons également les principes d'une nouvelle approche du développement fondée sur les partenariats mutuellement bénéfiques, axée sur trois piliers : un soutien à la souveraineté des pays partenaires dans la mobilisation de ressources intérieures et de capitaux privés, le renforcement de l'efficacité et de l'efficience de notre action par une meilleure coordination entre les acteurs du

développement et enfin la centralité de la notion de solidarité, en priorisant les pays les plus pauvres et vulnérables et les secteurs essentiels du développement humain.

Les conclusions du SOFI 2026 appellent des réponses structurelles et une mobilisation collective renforcée.

- La France réaffirme à cet égard son attachement au rôle central des agences des Nations Unies basées à Rome et du Comité de la sécurité alimentaire mondiale, dont les travaux doivent continuer à éclairer les politiques publiques et à favoriser la coordination de l'ensemble des acteurs concernés.